

Législature 2021-2026

Séance du 17 novembre 2021

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°10

Pisciculture d'Estavayer-le-Lac

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le Conseil communal a suivi avec attention au cours de ces dernières semaines et des derniers mois l'évolution du dossier de la pisciculture d'Estavayer-le-Lac, que ce soit au niveau des conclusions de la Commission d'enquête parlementaire qui ont le mérite d'être claires, ou au niveau du débat et du vote sans appel au Grand Conseil pour accepter la motion populaire pour la remise en fonction de cette infrastructure.

Il est satisfait que la lumière ait pu être faite sur ce fiasco et se réjouit surtout de la décision prise de mise en exploitation. En effet, comme cela a été rappelé par plusieurs professionnels de la pêche, l'utilité d'une pisciculture sur la rive Sud du lac de Neuchâtel est indéniable. Il souhaite que ce dossier avance rapidement et sera attentif à cela.

Le Conseil communal a eu plusieurs contacts avec des députés broyards et avec les auteurs de la motion populaire dont l'un d'entre eux, Yves Blanc, a rejoint le Conseil communal récemment. Il tient à remercier sincèrement toutes ces personnes, dont plusieurs sont présentes dans la salle aujourd'hui au sein du Conseil général, pour leur engagement dans ce dossier. Il remercie spécialement les députés broyards qui ont réussi à fédérer l'ensemble de leurs collègues des autres districts pour soutenir ce dossier important.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot
Syndic

Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, syndic